

31 MARS 2022

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS COMPARES

LIBELLES	1er TRIMESTRE		CUMUL A LA FIN DU 1er TRIMESTRE		(Unité : en 1000 DT)	
	2022	2021	2022	2021	Au 31.12.2021	Variations Mars 2022/2021
					**	
1- Produits d'exploitation bancaire	416 578	350 991	416 578	350 991	1 561 402	18,7%
a- Intérêts	315 673	260 991	315 673	260 991	1 180 007	21,0%
b- Commissions en produits	39 325	39 079	39 325	39 079	160 989	0,6%
c- Revenus du portefeuille titres-commercial	9 141	5 472	9 141	5 472	25 537	67,1%
d- Revenus du portefeuille d'investissement	52 439	45 449	52 439	45 449	194 869	15,4%
2- Charges d'exploitation bancaire	195 511	162 869	195 511	162 869	711 405	20,0%
a- Intérêts encourus	193 500	162 027	193 500	162 027	706 491	19,4%
b- Commissions encourues	2 011	842	2 011	842	4 914	138,8%
3- Produit net bancaire	221 067	188 122	221 067	188 122	849 997	17,5%
4- Autres produits d'exploitation	267	193	267	193	830	38,3%
5- Charges opératoires, dont :	77 849	73 178	77 849	73 178	348 968	6,4%
a- Frais du personnel	52 179	51 400	52 179	51 400	259 745	1,5%
b- Charges Générales d'exploitation	22 436	18 578	22 436	18 578	76 289	20,8%
6- Structure du portefeuille	-	-	3 356 119	2 925 568	3 230 857	14,7%
a- Portefeuille titres-commercial	-	-	7 089	5 554	5 529	27,6%
b- Portefeuille d'investissement	-	-	3 349 030	2 920 014	3 225 328	14,7%
7- Encours des crédits apparaissant au bilan	-	-	13 322 521	11 336 124	12 844 794	17,5%
8- Encours des dépôts, dont :	-	-	10 086 981	9 012 541	9 858 300	11,9%
a- Dépôts à vue	-	-	3 055 371	2 874 864	2 893 114	6,3%
b- Dépôts d'épargne	-	-	3 373 891	3 137 708	3 339 922	7,5%
9- Emprunts et ressources spéciales	-	-	651 899	642 741	653 042	1,4%
10- Capitaux Propres	-*	-	1 757 629	1 634 897	1 595 252	7,5%

* Compte non tenu du résultat de la période

** Chiffres à soumettre à l'approbation de l'AGO du 29 Avril 2022

NOTES AUX INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS DE LA BNA ARRETES AU 31 MARS 2022

BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2022

Les indicateurs arrêtés au 31 Mars 2022 ont été établis en appliquant les principes et conventions comptables prévus par le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires.

Ces principes et conventions comptables concernent principalement les règles suivantes :

1- Règles de prise en compte des produits

Les produits perçus et comptabilisés d'avance et qui concernent des périodes postérieures à la date d'arrêtés des indicateurs n'ont pas été constatés dans les produits d'exploitation bancaire.

Les intérêts et commissions bancaires courus et non échus sont inclus dans les produits d'exploitation bancaire.

2- Règles de comptabilisation des charges

Les charges d'intérêts et les commissions décaissées et qui concernent des périodes postérieures à la date d'arrêtés des indicateurs ne sont pas prises en compte dans les charges d'exploitation bancaire.

Les charges non décaissées, mais encourues à la date d'arrêtés, sont constatées dans les charges d'exploitation bancaire.

AUTRES NOTES EXPLICATIVES

1- Structure du portefeuille-titres

Le portefeuille-titres est classé en deux catégories. Le portefeuille-titres commercial et le portefeuille d'investissement.

Le portefeuille-titres commercial comprend les titres acquis avec l'intention de les céder à court terme.

Le portefeuille d'investissement comprend les titres acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à l'échéance ainsi que ceux dont la possession durable est estimée utile pour l'activité de la Banque.

L'encours du portefeuille titres est présenté net des provisions.

2- Encours des crédits

Les encours de crédits sont composés des comptes débiteurs, des autres concours à la clientèle, des crédits sur ressources spéciales et des créances agricoles abandonnées et prises en charge par l'Etat.

Ces encours sont présentés compte tenu des créances rattachées et nets des intérêts et agios réservés, des provisions sur les créances et des intérêts perçus d'avance.



3- Capitaux propres

Le résultat au 31.12.2021 n'est pas inclus aux capitaux propres présentés à la même date.

Les résultats enregistrés au 31.03.2022 et au 31.03.2021 ne sont pas inclus aux capitaux propres présentés aux mêmes dates.

FAITS MARQUANTS A LA FIN DU PREMIER TRIMESTRE 2022

- L'encours des créances sur la clientèle, net de provisions et agios réservés, a atteint **13.322** millions de dinars au 31.03.2022 contre **11.336** millions de dinars au 31.03.2021, enregistrant ainsi une augmentation de **17,5%**.
- Les dépôts de la clientèle ont enregistré, entre Mars 2021 et Mars 2022 une augmentation de **1.075** millions de dinars, soit une croissance de **11,9%**.
- Les produits d'exploitation bancaire ont atteint **417** millions de dinars au 31.03.2022 contre **351** millions de dinars au 31.03.2021, enregistrant une progression de **18,7%**.
- Les charges d'exploitation bancaire ont enregistré une augmentation de **33** millions de dinars, passant de **163** millions de dinars au 31.03.2021 à **196** millions de dinars au 31.03.2022.
- Le produit net bancaire s'est établi à **221** millions de dinars au 31.03.2022 contre **188** millions de dinars au 31.03.2021, inscrivant ainsi une augmentation de **17,5%**.
- Le montant total des charges opératoires a augmenté de **6,4%** entre Mars 2021 et Mars 2022 passant de **73** millions de dinars au 31.03.2021 à **78** millions de dinars au 31.03.2022.